

Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 03 décembre 2015 à 20h45

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. BOUCON Denis, Mme BOUSSET Véronique, M. BORIE Stéphane, Mme BOULANGER Jeanne, M. PICOU Jean-François.

Mme LOCRE Véronique, secrétaire de Mairie.

Absents excusés : M. NORMAND Anthony (pouvoir à M. DOUET), Mme STEIN Rachel (pouvoir à Mme BOULANGER), M. MONTEUX Stéphane, Mme TESSIER Magali (pouvoir à M. PICOU)

Secrétaire de séance : Mme BOUSSET Véronique

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS

- DM1
- SAUR
- DIA
- PERSONNEL

PLU

TRAVAUX EN COURS

- AMENAGEMENT SECURITAIRE RUE PORTE DE BARON

COMMUNICATIONS DIVERSES

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal précédent et signature du registre par les membres présents.

DELIBERATIONS

- DM1

M. le Maire propose au conseil de voter une DM afin de permettre les ajustements nécessaires entre les différents articles du budget. Accord à l'unanimité.

A ce jour, pour la partie fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 367 272,58 euros et les recettes à 417 069,18 euros. Pour la partie investissement, les dépenses s'élèvent à 51 180,91 euros et les recettes à 51 824,54 euros. Outre les recettes habituelles, restent à venir du SIVOS :

10 000,00 euros en remboursement d'une avance,

30 000,00 euros correspondant aux remboursements annuels,

8000,00€ correspondant à un rattrapage suite à un réajustement des participations financières des 2 communes sur les années précédentes. Ce montant a été voté par le SIVOS mais n'a pas encore été validé par le conseil municipal d'Ermenonville.

- SAUR

M. le Maire propose de ne pas augmenter le prix de l'eau. Accord à l'unanimité.

- DIA

La propriété MAILLE, rue Niville, fait l'objet d'une division afin de permettre à Anaïs MAILLE de s'installer dans notre commune. Le montant de cette partie est fixé à 50 000,00 euros. Le conseil décide de ne pas faire usage de son droit d'aliéner.

- PERSONNEL

M. le Maire propose au conseil de prolonger d'1 an les contrats de M. MASSIN Jean-Luc (contrat CAE) et de M. LEGRAND Armand (contrat CDD). Accord à l'unanimité.

Pour la délibération suivante ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Fixation du montant des loyers, des concessions et des locations de la Maison des Loisirs pour 2016.

Monsieur le maire propose :

Logements communaux : comme les années précédentes, la hausse du montant des loyers sera calculée sur la base du dernier indice de la construction publié par l'INSEE.

Location de la Maison des Loisirs, concession funéraires : reconduction des tarifs. Accord à l'unanimité.

PLU

M. le Maire nous informe que nous avons reçu une confirmation écrite de la prise en compte des desiderata du conseil municipal concernant les corps de ferme. Une nouvelle réunion entre M. le Maire, M. NORMAND et le bureau d'études est fixée au 14 décembre 2015 pour 2 points à revoir suite à l'application de la loi NOTRe.

TRAVAUX EN COURS

- Aménagement sécuritaire rue Porte de Baron : de nouvelles propositions nous ont été faites. Nous attendons une réponse.
- Illuminations de Noël : 16 nouvelles illuminations ont été achetées. Les illuminations sont en cours d'installation.
- Le nouveau grillage pour la cour de l'école a été livré. Il sera remplacé pendant les vacances scolaires.
- L'éclairage extérieur de l'école a été réglé.
- Nous avons subi le vol des clés du tracteur ainsi que du souffleur que nous devons remplacer.
- La clôture de la parcelle longeant le cimetière est à faire. M. FERTE va borner à nouveau cette partie à ses frais suite aux dommages faits lors du labour.
- Achat de bulbes prévu.
- Réflexion en cours sur la mise en place d'une vidéo pour contrôler la fermeture de la porte de l'école.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- SIVOS : A l'initiative de Montagny-Ste Félicité, les conseillers municipaux d'Ermenonville ont été invités à visiter notre école (certains ne la connaissaient pas). Lors de cette rencontre constructive, notre commune a proposé de modifier la destination des bâtiments en cours de construction à Ermenonville. Les conseillers d'Ermenonville présents ont été intéressés par cette proposition et ont prévu d'en débattre avec leur maire. Nous sommes en attente de réponse.
- Enquête publique du SAGE : nous avons reçu une copie du rapport du commissaire enquêteur à mettre à disposition des habitants jusqu'au 14 octobre 2016. (Document mis sur le site Internet).
- Concours des villages fleuris : suite au passage du jury le 04 septembre, nous n'avons pas reçu de prix cette année.
- L'antenne du château d'eau va être modifiée pour le passage à la 4G.
- SMOTHD : un comité syndical s'est tenu le 02 décembre à Beauvais. Pas de modification pour notre commune.
- SE60 : le préfet souhaite 1 seul syndicat sur le département, conformément à la loi, au lieu de 3 actuellement. Les 2 autres syndicats y sont opposés.
- Nous sommes sollicités par M. DOYEN Yannick (habitant CHEVREVILLE) qui demande l'autorisation d'occuper la voirie les mardis de 18h00 à 22h30 à compter de janvier 2016 pour garer un food-truck vendant des spécialités guyanaises et antillaises. Une réponse positive va lui être envoyée.
- Le PNR nous informe que notre école participe aux programmes pédagogiques « les petits éco-citoyens du Parc ». Pour l'année 2015-2016, 31 projets réunissant 40 classes ont été retenus. La présentation sera faite en juin 2016 lors de « La Fête des petits éco-citoyens ».
- Orange nous informe que dans le cadre des travaux visant à déployer les réseaux 4G, il existe un risque ponctuel de perturbations de la réception de la TNT. Les utilisateurs peuvent contacter le 0 970 818 818 en cas de perturbations. De même, à compter d'avril 2016, le passage de la TNT en haute définition fait l'objet d'une information à ce même numéro. (Informations sur le site).
- L'application du plan d'état d'urgence prévoit, pour les manifestations de moins de 500 personnes se déroulant dans des lieux fermés, la mise en place d'affiches, le contrôle des entrées des personnes et une vérification visuelle des sacs par un membre organisateur de la manifestation.
- Le tableau des permanences pour les élections régionales des 06 et 13 décembre 2015 est complété en séance.
- Nous avons reçu les rapports annuels 2014 du SE60 et de l'AMF.
- Echangeur de Sully le Long : la voie sud (sens Paris-Province) sera ouverte en avril 2016, l'autre voie en 2017.

La séance est levée à 22h15.